

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 230 du 09 juin 2025



Solidarité internationaliste : Les dockers de Fos-sur-Mer refusent de charger du matériel militaire pour les génocidaires sionistes

Vive les dockers de Fos qui refusent de charger des armes pour Israël !

Après avoir pris connaissance de la livraison prévue le 5 juin d'un chargement de matériel militaire à destination d'Israël depuis Fos-sur-Mer, le syndicat CGT des dockers et des personnels portuaires du golfe de Fos a refusé de charger les 19 palettes de l'entreprise marseillaise Eurolinks.

Elles “devaient être embarquées par conteneur ce jeudi après-midi via le port de Marseille-Fos en direction du port d’Haïfa” selon le syndicat CGT.

“Après avoir alerté nos employeurs ainsi que les autorités compétentes, nous avons pu trouver ce conteneur. Ce conteneur a été mis de côté et les dockers ne le chargeront pas sur le bateau à destination d’Haïfa. Le port de Marseille-Fos ne doit pas servir à alimenter l’armée israélienne”, écrit le syndicat CGT.

“Ces maillons d’Eurolinks sont des pièces détachées pour fusils mitrailleurs servant à l’armée israélienne pour continuer le massacre de la population palestinienne . Nous sommes pour la paix entre les peuples. Nous sommes opposés à toutes les guerres”, expliquent les représentants de la CGT dockers.

Le syndicat CGT des dockers et des personnels portuaires du golfe de Fos a donc refusé de charger les 19 palettes de l'entreprise marseillaise Eurolinks.

Sens (Yonne) : Solidarité avec une enseignante sanctionnée pour avoir avec sa classe observé une minute de silence contre le massacre des palestiniens à Gaza.

Les syndicats FSU, CGT Educ'Action, FO et Sud ont organisé des actions de protestation contre la sanction injustement infligée à une enseignante de Sens pour avoir avec sa classe observé une minute de silence contre le massacre des palestiniens à Gaza. Plus de vingt rassemblements ont été recensés devant le ministère et les rectorats. À Sens des centaines de personnes sont venues soutenir cette enseignante et exiger sa réintégration immédiate. Soyons clair, l'expression de la solidarité au peuple palestinien qui lutte pour sa libération nationale n'est pas un crime, c'est au contraire un devoir internationaliste. Les criminels se sont les génocidaires qui assassinent le peuple palestinien et tous ceux qui le soutiennent !

Soutien à Alex, suspendu pour son soutien à la Résistance Palestinienne

Notre camarade Alex, comme des tas d'autres militants anticolonialistes, syndicalistes ou non, est poursuivi par la justice bourgeoise, une des forces spéciales de répression dont dispose l'État capitaliste, pour avoir soutenu la Résistance Palestinienne lors d'une manifestation nationale de soutien à Georges Abdallah. À l'initiative de militants une pétition de soutien circule. Vous pouvez vous y associer en utilisant le lien :

[https://www.change.org/p/soutien-à-alex-suspendu-pour-son-soutien-à-la-résistance-palestinienne?recruiter=173528649&recruited_by_id=149e52cb-8e08-4311-9b7d-](https://www.change.org/p/soutien-à-alex-suspendu-pour-son-soutien-à-la-résistance-palestinienne?recruiter=173528649&recruited_by_id=149e52cb-8e08-4311-9b7d-84bd75e1d588&utm_source=share_petition&utm_campaign=starter_onboarding_share_social&utm_medium=copylink)

[84bd75e1d588&utm_source=share_petition&utm_campaign=starter_onboarding_share_social&utm_medium=copylink](https://www.change.org/p/soutien-à-alex-suspendu-pour-son-soutien-à-la-résistance-palestinienne?recruiter=173528649&recruited_by_id=149e52cb-8e08-4311-9b7d-84bd75e1d588&utm_source=share_petition&utm_campaign=starter_onboarding_share_social&utm_medium=copylink)

Plus que jamais, nous ne devons pas laisser passer la répression contre les militants de la cause palestinienne. C'était tout le sens du meeting tenu le 4 juin à la bourse du travail à Paris à l'appel de la Campagne Unitaire pour la Libération de Georges I. Abdallah. Meeting qui a connu un vif succès et qui a appelé pour le 14 juin Place de la République à 14h00 à une grande manifestation pour la libération de notre Camarade Abdallah.

François Burgat, accusé d'apologie du terrorisme, relaxé le 28 mai par le tribunal d'Aix en Provence

Lors de son procès, le réquisitoire contre François Burgat avait été particulièrement lourd¹ : 8 mois de prison avec sursis, 2 ans d'inéligibilité et 4.000 euros d'amende, le tribunal d'Aix en Provence a rendu son verdict le 28 mai et a relaxé François Burgat. Ce dernier, loin d'implorer le pardon, avait au contraire fièrement et courageusement défendu ses positions de soutien à la lutte du peuple palestinien. Ce verdict est donc la marque de l'échec des tentatives visant à condamner ceux qui s'engagent dans la lutte de soutien à la libération nationale du peuple palestinien.

Valeo : les fermetures d'entreprises et les licenciements s'enchaînent chez les sous-traitants automobiles.

Valeo La Suze-sur-Sarthe

La grande majorité des salariés entreront pour la dernière fois, lundi 2 juin 2025, dans leur usine. La direction de l'équipementier automobile sarthois les accueillera par groupes, pour leur présenter la cellule de reclassement. Les lettres de licenciement doivent arriver entre le 4 et le 7 juin. Déjà, les dernières machines ont été stoppées le 30 avril. Cette usine fabriquait des radiateurs thermiques et des évaporateurs, 190 salariés vont être reçus et informés par leur direction du fonctionnement de la cellule de reclassement. Valeo a compté à La Suze jusqu'à près de 2 000 salariés. Au terme de cette journée du 2 juin, il ne devrait rester sur site qu'une cinquantaine de salariés en charge du démontage et de l'entretien. Et 7,5 hectares de terrains et 3,5 hectares de bâtiments, qui cherchent un repreneur. Dans un contexte de loi Zan (Zéro artificialisation nette), le maire de La Suze-sur-Sarthe, est optimiste : "les emprises industrielles sont recherchées" dit-il, mais cela ne règle aucun problème, les licenciements sont là et le tissu industriel de la Sarthe continue de se retrécir .

Des salariés ne sont pas dupes de ce qui se passe ainsi, l'un d'un déclare : *On nous dit très clairement qu'on va être licenciés économiquement et les seuls papiers qu'on nous dit de signer, c'est qu'on est volontaires à être licenciés. Pour la majorité de mes collègues qui sont derrière moi, je crois qu'on n'est pas du tout satisfait sur ce genre de truc.* UN autre salarié dit : *Soit tu signes et t'as le pognon et de l'autre côté, ils sont sûrs que tu n'iras pas porter plainte. Soit, tu ne signes pas et tu prends un avocat si t'as les moyens qui va t'emmener pendant, je ne sais pas combien de temps pour peut-être pas obtenir plus que ce que tu as là".*

Les 70 000 euros de la prime de licenciement supra-légale sont mis en avant pour inciter les salariés à accepter le chantage patronal selon les syndicats. Elle est de plus en plus pratiquée par les patrons qui se débarrassent à bas prix de leurs salariés pour aller voir ailleurs, là où la force de travail est moins chère et les droits sociaux plus faibles et exploiter encore plus durement d'autres salariés.

Valeo Saint-Quentin-Fallavier, Isère

Une cinquantaine de salariés de l'usine Valeo de Saint-Quentin-Fallavier (Isère) assignent leur employeur aux prud'hommes. Ils contestent des licenciements massifs qu'ils jugent injustifiés économiquement.

Fin novembre, la direction nationale de l'entreprise officialisait une forte réduction des effectifs dans sa branche électrique : 868 suppressions de postes, dont 238 sur le site isérois, spécialisé dans la fabrication de systèmes d'hybridation pour moteurs automobiles, qui comptait alors 350 salariés. Une centaine d'entre eux ont déjà quitté l'usine, certains départs étant volontaires, d'autres non.

À la suite de cette annonce, les salariés ont mené plusieurs mouvements sociaux : grèves sur le site, mobilisation devant le siège de Valeo à Créteil... L'objectif était d'obtenir des conditions de licenciement jugées *"dignes"*.

Mais ils ne veulent pas se contenter des indemnités négociées. Alors que Valeo a réalisé un bénéfice net de 162 millions d'euros au titre de l'exercice 2024, l'incompréhension domine. C'est pourquoi ils contestent aujourd'hui la justification économique des licenciements devant les prud'hommes. En fait les salariés soupçonnent une délocalisation cachée.

Pour ces salariés, cette vague de licenciements cache une délocalisation qui ne dit pas son nom : *"On a développé un moteur hybride qui sera produit en Turquie"*, constate Sébastien Gravalon. Valeo est présent dans plusieurs pays dont trois villes turques (Istanbul, Sanayi et Bursa) où la main-d'œuvre coûte moins cher.

Pour autant les actionnaires ne meurent pas de soif, pendant que Valeo licencie les ouvriers, les actionnaires reçoivent encore des dividendes : 0,42 euro par action le 28 mai dernier. *"Je trouve cela irrespectueux de faire ça en pleine période de plan social. Ils pourraient investir cet argent dans leurs usines"*, déplore un délégué syndical.

Pour justifier cette restructuration, Valeo pointe à la fois le coût du travail en France et la concurrence chinoise sur le marché du véhicule électrique.

Désormais, l'atmosphère est lourde au sein de l'usine de Saint-Quentin-Fallavier. *"Les bureaux sont vides, c'est austère"*, témoigne Sébastien Gravalon.

Valeo prévoit en effet de se séparer de trois sites en France : les usines de La Suze-sur-Sarthe (*vide supra*), de Saint-Quentin-Fallavier, et le centre de recherche de La Verrière.

Baomarc Argancy en Moselle sous traitant de Renault Sovab : Moins de commandes de Renault, 250 emplois menacés chez ce sous-traitant.

Le secteur de l'automobile, constructeurs et sous-traitants, traverse une crise profonde provoquée à la fois par une concurrence mondiale très vive dans le contexte d'un changement profond de la nature des véhicules du thermique vers l'électrique. Ce changement est mis à profit par les monopoles du secteur au plan international pour redessiner le périmètre de leur influence et dans le même temps porter un coup sévère à la conquête de la classe ouvrière. Tout cela a évidemment des conséquences pour tout le secteur de la sous-traitance et pour de nombreux sous-traitants l'inquiétude ne cesse de croître. C'est le cas à Argancy en Moselle, où les salariés de Baomarc, qui travaillent pour Renault SOVAB, où 250 emplois sont menacés, ont entamé une grève depuis ce mardi 3 juin..

Depuis 6h du matin, mardi 3 juin, les salariés de Baomarc à Argancy en Moselle sont en grève. En raison de la chute brutale des volumes de production du Master électrique produit par Renault SOVAB à Batilly (Meurthe-et-Moselle), l'entreprise sous traitante se retrouve dans une situation financière périlleuse. *"Nous voulons alerter sur la situation préoccupante que traverse notre entreprise"* explique Ghislain Massumbukolt au nom de l'intersyndicale FO-CGT-CFE CGC, UNSA au micro de France 3 Lorraine, *"nous demandons l'ouverture de discussions avec la direction de Biomarc et Renault afin de parvenir à un accord financier qui garantisse la continuité de notre activité et la préservation de nos emplois"*. De son côté James Boufermel, délégué CGT fait observer : *"On était à 600 véhicules jour, là on ne tourne même pas à la moitié."* et d'ajouter : *"C'est la première fois qu'on rencontre ce problème-là nos jobs sont en jeu. On n'a plus de trésorerie. On ne sait même pas si les salaires seront payés."*

Déjà en mars dernier, les syndicats avaient exprimé leurs inquiétudes sur la situation économique de Renault Sovab avec l'annonce de la suppression de 700 contrats d'intérimaires. Aujourd'hui, tous redoutent également les menaces qui planent désormais sur les 250 emplois chez Baomarc.

Saint-Nazaire : la maison mère de La Vache qui rit ferme son usine

Les salariés de All in foods à Saint-Nazaire sont en grève. Le groupe Bel, actionnaire majoritaire, leur a annoncé la fermeture de l'usine fin 2025. 50 emplois sont menacés.

Les salariés de l'usine All in foods, filiale spécialisée dans le fromage *vegan* du groupe Bel (Babybel, Vache qui rit...), se sont mis en grève le mardi 27 mai 2025. Le groupe, basé à Suresnes, leur a annoncé en avril 2025 la cessation d'activité et la fermeture du site de Saint Nazaire où sont fabriqués et conditionnés les produits de la marque Nurishh. Les expressions *« Une douche froide »* et/ou *« Personne ne s'y attendait. »* reviennent souvent dans la bouche des salariés et pas seulement dans ceux de La Vache qui rit. En effet, les patrons, pour avoir la maîtrise du *tempo* doivent tenir les salariés dans l'ignorance de leurs plans de fermetures de sites, de restructurations et de délocalisations. Il n'y a pas que Trump qui joue sur l'effet de sidération. Mettant quasiment

les salariés devant le fait accompli, les patrons veulent limiter la contestation de leur politique économique et sociale et diminuer les capacités de riposte.

Chimie : Le point de vue de la FNIC-CGT à propos de la cession de ses entités françaises et Exxon Mobil Chemical France

Après l'annonce brutale de la fermeture du vapo-craqueur et de ses unités aval sur la plateforme pétrochimique de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime) le 11 avril 2024, ExxonMobil a une nouvelle fois convoqué les représentants du personnel le mercredi 28 mai dernier en Comité social et économique central extraordinaire. Lors de cette réunion, la direction a annoncé l'ouverture de négociations avec l'entreprise canadienne North Atlantic en vue de la cession de ses entités françaises Esso SAF et ExxonMobil Chemical France. Cette annonce intervient dans un contexte particulièrement tendu pour les salariés, déjà confrontés à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) entraînant la suppression de 608 postes directs. Ces derniers doivent désormais faire face à une incertitude supplémentaire avec un possible changement de propriétaire dans les mois à venir. L'inquiétude est d'autant plus forte que le repreneur potentiel est une entreprise de taille modeste ayant peu d'expérience dans le domaine du raffinage. Même si North Atlantic a déclaré son intention de maintenir l'intégralité des effectifs actuels, et même de créer une centaine de postes supplémentaires pour assurer la continuité des opérations de la raffinerie. Si cette volonté est saluée, la CGT appelle à la plus grande prudence et exige des garanties solides :

- sur la pérennité des emplois à moyen et long terme
- sur les engagements financiers nécessaires au maintien des investissements et à la modernisation des installations ;
- sur une stratégie industrielle cohérente avec les besoins du pays en matière de production de carburants et de dérivés pétroliers.

La CGT en appelle également à la responsabilité de l'État : cette cession ne saurait se faire sans un engagement clair du gouvernement à conditionner l'opération à des garanties sociales, industrielles et environnementales. Il en va de l'avenir d'un outil industriel stratégique pour la France, dans un secteur clé pour sa souveraineté énergétique. À défaut de telles garanties, la CGT refusera de cautionner une opération qui pourrait s'apparenter à un démantèlement progressif de l'activité, orchestré par North Atlantic au profit d'ExxonMobil — qui, pour rappel, a perçu 20 millions d'euros de subventions publiques en 2023

Gardanne (Bouche du Rhône) La CGT : réintégrez les salariés de la centrale !

Il a été décidé en avril entre la CGT, la présidence de GazelEnergie et le sous-préfet d'Aix-en-Provence que les conditions de réintégration de 27 des salariés, licenciés depuis la fermeture de la tranche charbon, seraient définies le 30 juin. Ils pourraient retrouver leur emploi grâce au développement de la production de biogaz, un projet porté par la CGT. « *Mais rien n'a avancé pour les licenciés depuis la dernière réunion, constate Jean-Michel Roccassalva, secrétaire général de la CGT de la centrale. Même s'il y a des discussions en cours, GazelEnergie nous enterre dans la technique. On est le 3 juin et il n'y a toujours pas de perspective pour les 27.* » Décision a donc été prise en assemblée générale de prendre des initiatives « *pour mettre sous pression le dossier* », précise Jean-Michel Roccassalva.

Pour les salariés, la situation reste tendue, puisque le congé d'accompagnement social pour treize d'entre eux s'achève en décembre. « *Si Gazel Energie ne fait pas partie des solutions d'ici le 30 juin, l'État va devoir nous proposer quelque chose en fonction des délais du calendrier* », précise la CGT.

La date du 6 juin, qui signe la fin de l'enquête publique en cours visant à évaluer l'impact de l'approvisionnement en bois nécessaire à la reconversion à la biomasse de la centrale, inquiète également les salariés. « *Les discussions sont toujours en cours. Nous avons signé un accord sur l'augmentation des rémunérations des salariés licenciés en CAS* », assure à son tour GazelEnergie.

Grève chez Moët-Chandon

Comme tous les capitalistes, le propriétaire LVMH Bernard Arnaud, tire sa fortune et son capital de l'exploitation du travail de ses salariés et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il les exploite bien. Il est classé depuis 2019 avec sa famille comme la plus grande fortune européenne, estimée en 2022 par le magazine Challenges à 149 milliards d'euros : excusez du peu ! De leur côté, Les salariés de Moët & Chandon à Épernay manifestent contre la suppression de 1.200 poste. L'annonce, au 30 avril 2025 par le propriétaire LVMH, de la réduction de 10 % de la masse salariale de Moët Hennessy a causé la stupeur. Des centaines de salariés de la maison de champagne ont manifesté le 3 juin 2025. C'est ce que l'on appelle : la lutte de classe !

Hôpital psychiatrique du Gers : La lutte paye !

Après 23 jours de grève illimitée et des négociations placées sous le contrôle des salarié-es, un protocole de fin de conflit répondant aux revendications des personnels a pu être signé : des recrutements, l'abandon des réorganisations de planning, le paiement des heures de grève...

Selon la CGT sante : " *Une mobilisation déterminée qui a permis que L'impossible devienne possible*".

ANGOULÊME CONFLIT AGENTS DÉCHETTERIES

Le mouvement de grève lancé le 28 mai 2025 par les agents des déchetteries d'Angoulême, en Charente, prend de l'ampleur. Les grévistes ont manifesté ce lundi 2 juin aux côtés d'autres services, à commencer par celui chargé des collectes. Tous attendent une revalorisation de leurs primes et de leurs conditions de travail.

Le mouvement de grève des employés des déchetteries se poursuit. Rendez-vous avait été donné le lundi 2 juin au matin devant la déchetterie de L'Isle-d'Espagnac. Le préavis de grève, illimité, a été lancé le 28 mai dernier. Principales revendications portées par les grévistes, une hausse des primes et une meilleure considération.

Donnant suite à cette mobilisation, d'autres services de l'agglomération ont rejoint le mouvement. Les agents des déchetteries ont été soutenus par ceux chargés de la collecte des déchets pour l'agglomération du Grand Angoulême. Le mouvement de grève, inhabituel à Angoulême, est très suivi. En témoignent les manifestants rassemblés un peu plus tard dans la journée devant le siège de l'agglomération. Ils en ont aussi profité pour interpellier les automobilistes.

Des négociations ont eu lieu le mercredi 4 juin 2025. Pour Bernard Lacroix, secrétaire général de la CGT Grand Angoulême, l'objectif est clair : **"obtenir une revalorisation au maximum, soit 945 euros par mois et commencer des négociations, pour aboutir à une reconnaissance du travail réel des agents et répondre aux contraintes qu'ils subissent au quotidien, notamment les risques d'agression sur les déchetteries."**

Éboueurs Chambéry

Les éboueurs de Grand Chambéry se sont rassemblés le lundi 2 juin devant le centre technique municipal. Leur objectif : bloquer l'entrée et la sortie des camions-bennes pour s'opposer aux nouvelles tournées que leur impose l'Agglomération. Ils ont reconduit leur grève le mardi 3 juin.

Pas de ramassage des ordures en ce début de semaine dans l'agglomération de Chambéry. Le lundi matin, des agents du service de collecte des déchets ont entamé un mouvement de grève et bloqué le centre technique municipal, d'où partent les camions-bennes. Une façon de **s'opposer à la réorganisation des tournées**, entamée il y a quatre mois pour les agents qui collectent les déchets dans 38 communes du Grand Chambéry.

Des agents à bout physiquement. En janvier, *"Le tonnage a augmenté dans la collecte du matin. On est passé de 14 tonnes par jour ramassée par un seul camion à 17 ou 18 tonnes par jour"*, explique François, l'un des grévistes.

Alors pour faire sa tournée dans les temps, il court : *"Pas le temps de laver les camions, les temps de douches sont rognés. Il faut qu'on se dépêche pour faire les pleins. Ça fait quatre mois que les gens sont déjà claqués de leur semaine quand ils finissent le jeudi."* Selon eux, **ces cadences effrénées ont déjà des effets sur leur santé** : *"Il y a beaucoup d'arrêts maladie et aussi des accidents du travail."*

Depuis deux ans et demi, les agents disent aussi souffrir d'une mauvaise entente avec certains de leurs supérieurs hiérarchiques. *"L'ambiance est malsaine, quand on a des revendications, on nous met la pression"*, explique Matthieu. *"On a peu de dialogue avec nos N+1, on est tout de suite redirigé vers des N+3, nos supérieurs hiérarchiques plus hauts placés. Et du côté de l'Agglomération, nos demandes ne sont jamais prises en compte"*, poursuit Julien. Sur le piquet de grève, d'autres employés témoignent d'entretiens traumatisants. C'est le cas de Jean-Luc, encore très marqué par une convocation : *"On m'a convoqué pour rien du tout... Et ce monsieur m'a dit : j'ai viré plus d'une personne dans ma vie. Ça ne se fait pas de dire ça. Depuis, j'ai plus envie de venir au boulot"*, explique-t-il ému. Les éboueurs annoncent que le mouvement se poursuivra tant que leurs revendications ne seront pas prises en compte.

Une 1ère rencontre a été organisée dès le Mardi 27 Mai pour échanger sur les motifs de ce préavis. A cette occasion, la collectivité a fait des propositions aux représentants de la CGT - seul syndicat appelant à la grève - qui ont été formalisées par courrier dès le lendemain. La principale revendication porte sur l'organisation des tournées de collecte qui a été mise en place en janvier 2025 après 18 mois de concertation. Grand Chambéry a proposé de travailler sur le rééquilibrage des tournées avec les équipages concernés par ces demandes d'ajustements et réitère ce jour sa proposition de concertation. L'Agglomération poursuit les échanges afin que le retour à la normal soit le plus rapide possible et assurer un service public de qualité pour l'ensemble des habitants et usagers de son territoire."

La majorité des salariés de la blanchisserie industrielle Initial à Carpiquet (14) en grève.

La blanchisserie industrielle Initial **compte 17 sites en France et emploie 2000 salariés**. Ils sont 70 à Carpiquet (14) en grève illimitée. Le mouvement est très suivi par les employés pour les salaires, les conditions de travail. D'autres sites en France ont rejoint le mouvement et se disent prêts à poursuivre leur grève aussi longtemps qu'il le faudra.

Les salariés de l'Aide à domicile pour actifs et retraités (Adar) à Condé-en-Normandie (Calvados) en grève.

Tous les jeudis depuis mars 2025 les aides à domicile de l'ADAR de Condé-en-Normandie (Calvados) sont en grève pour dénoncer la situation insupportable dans laquelle ils se trouvent après le redressement judiciaire de leur association. Les salariés sont inquiets pour leur avenir et leur emploi et les retards de paiement des salaires: *« l'association n'est pas parvenue à assurer le paiement des salaires du mois de février, tandis que le nombre de bénéficiaires diminue, entraînant une baisse du volume d'heures de travail pour les auxiliaires de vie »*

Ils dénoncent et demandent aux responsables du travail: *« les financeurs, le conseil départemental, la CARSAT [leur] redonnent du travail. Parce que là, on a l'impression que tout est bloqué par ces financeurs »*. Le territoire de Condé-en-Normandie liquide le service public au profit d'une entreprise privée.

Monde

Mayotte

La CGT a entamé un mouvement de grève ce mardi au sein d'EDM, Électricité de Mayotte, pour dénoncer "des discriminations entre les salariés mahorais et ceux venant de l'extérieur". Le syndicat se dit satisfait de cette première journée de mobilisation et met en garde contre un enlisement du conflit.

[1 https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/politique/3355-francois-burgat-un-proces-politique](https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/politique/3355-francois-burgat-un-proces-politique)

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement